

Ouverture des plages: ce que l'on peut y faire / ce qui reste interdit

Depuis ce samedi matin, les plages sont de nouveau ouverte accès en « dynamique ». Le terme nouveau vise à interdire les activités sédentaires sur le sable. Alors que peut-on faire et quelles activités restent interdites ? Le point avec Jean-Jacques Eroles, maire de la Teste de Buch.